

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2023/64 à N°2023/95

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre 2023, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du cinq octobre deux mille vingt-trois, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS – M. Jean-Christophe LIPOVAC - Mme Muriel SERGHERAERT - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY – Mme Marie-Pierre SEGOND - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE - M. Roger LAURENT - Mme Nouria BELAYACHI – M. Roger VICOT – Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC – M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY – Mme Stéphanie MORELLI – M. Romain FYVEY - M. Lucas WACRENIER – Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Vincent DHELIN – Mme Véronique DELEPLANQUE – M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Serge THERY - Mme Catherine de RUYTER – M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

Monsieur Serge THERY a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET.
Madame Catherine de RUYTER a donné pouvoir à Philippe DUEZ

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 octobre 2023

DELIBERATION

2023 / 93 - APPEL D'OFFRES OUVERT PORTANT SUR LA FOURNITURE DE PIECES DETACHEES, PRESTATIONS AUTOMOBILES ET MAINTENANCE DE VEHICULES MUNICIPAUX POUR LA VILLE DE LILLE ET SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME - DELIBERATION MODIFICATIVE.

La délibération n°22/456 du 30 septembre 2022 a permis la relance du marché portant sur la fourniture de pièces détachées, les prestations automobiles et la maintenance de véhicules municipaux pour la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme, en procédure d'appel d'offres ouvert selon les articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-4 du Code de la commande publique, la consultation donnera lieu à des accords-cadres à bons de commande mono-attributaires sans minimum et avec maximum, d'une durée initiale de deux ans, reconductibles une fois pour une période de deux ans.

Cette consultation sera composée de 16 lots :

- Lot 1 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules Renault Montant maximum en€ HT sur la durée globale du marché : 520 000 € HT
- Lot 2 : Réparations de véhicules Peugeot et Citroën
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 220 000 € HT
- Lot 3 : Fourniture de pièces détachées pour véhicules Peugeot et Citroën
Montant maximum en€ HT sur la durée globale du marché : 100 000 € HT
- Lot 4 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules Renault véhicules industriels
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 400 000 € HT
- Lot 5 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules IVECO
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 100 000 € HT
- Lot 6 : Fourniture de pièces détachées documentations, matériels de garage, équipements et réparations de véhicules multimarques
Montant maximum en€ HT sur la durée globale du marché : 500 000 € HT
- Lot 7 : Fourniture de peintures automobiles, matériels et produits annexes
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 20 000 € HT
- Lot 8 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels d'espaces verts

Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 350 000 € HT

- Lot 9 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels de travaux publics
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 250 000 € HT
- Lot 10 : Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels de voirie
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 550 000 € HT
- Lot 11 : Fourniture de pièces détachées, équipements et réparations de scooters et motos Yamaha
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 50 000 € HT
- Lot 12 : Fourniture de lubrifiants et fluides pour l'automobile (hors carburants)
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 100 000 € HT
- Lot 13 : Fourniture de flexibles, raccords, dépannages et réparations hydrauliques
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 40 000 € HT
- Lot 14 : Nettoyage de véhicules tous types
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 10 000 € HT
- Lot 15 : Fourniture de pièces détachées, réparations et entretien de véhicules de transports en commun multimarques y compris les véhicules GNV
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 80 000 € HT
- Lot 16 : Fourniture, installation de pneus rechapés et neufs et prestations diverses
Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché : 250 000 € HT

Aussi, cette délibération permettra de modifier la délibération prise précédemment et d'augmenter les montants maximums de certains lots :

| Lots | Montant minimum en € HT sur la durée globale du marché (4 ans) | Montant maximum en € HT sur la durée globale du marché (4 ans) |
|--|--|--|
| Lot 1: Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules Renault | SANS | 620 000 € |
| Lot 4: Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules Renault véhicules industriels | SANS | 500 000 € |
| Lot 6: Fourniture de pièces détachées, documentations, matériels de garage, équipements et réparations de véhicules multimarques | SANS | 550 000€ |
| Lot 8: Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels d'espaces verts | SANS | 400 000€ |
| Lot 9: Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels de travaux publics | SANS | 350 000€ |
| Lot 10: Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et matériels de voirie | SANS | 700 000 € |
| Lot 16: Fourniture, installation de pneus rechapés et neufs et prestations diverses | SANS | 300 000 € |

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** la signature des marchés à intervenir par M. le Maire après décision de la Commission d'Appel d'offres ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au chapitre 011, fonction 020, articles 6068 pour les autres matières et fournitures, 60631 pour les produits industriels, 60632 pour les fournitures de petit équipement et 61551 pour l'entretien et la réparation de matériel roulant, 6228 pour le divers, 61558 pour l'entretien et réparations autres biens mobiliers, 6135 pour la location et 60628 pour les autres fournitures non stockées - Opération n° 658 « Parc automobile ».

ADOPTE A L'UNANIMITE,

M. LAURENT ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,



[Signature]
Le Maire de Lomme

Publié le 26 octobre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.